

d'amples moyens de faire un choix. L'avoine blanche de Pologne est d'une bonne qualité, et produit abondamment en grain et en paille, dans les sols d'une fertilité médiocre. L'avoine patate, quoique très estimée en Irlande et en Angleterre, n'est pas aussi productive en ce pays en grain et en paille que l'avoine de Pologne, et est très sujette à rouiller. L'avoine géorgienne est un gros grain et très prolifique dans les sols riches; elle rapporte plus par acre qu'aucune autre qualité quelconque, lorsqu'on la sème dans les sols riches.

L'avoine de Sibérie ou de Tartarie, espèce dont les grains sont pour la plupart tournés du même côté, est d'une qualité grossière, mais elle convient très bien aux sols maigres et dans les situations exposées. On prétend qu'elle rapporte bien en farine.

L'avoine blanche ordinaire est très productive, et, quoique, moins volumineuse et moins pleine, elle convient au climat et au sol. L'avoine noire est aussi très productive et bien adaptée au pays; mais si le fermier qui la cultive sème aussi de l'avoine blanche, il sera très difficile de les empêcher de se mélanger.

C'est pour cela que le fermier dont les terres conviennent mieux à l'avoine devrait peut-être s'abstenir d'en semer aucune autre espèce.

On se procure dans la province plusieurs qualités de pois qui conviennent au sol et au climat du Canada.

Le fermier trouvera qu'il est dans tous les cas de son intérêt de choisir la semence la meilleure et la plus pure de quelque espèce que ce soit, de ne pas semer de la semence qui n'est pas parfaitement nette, et sans mélange, et de prendre en préparant la semence toutes les précautions raisonnables propres à garantir les récoltes futures de maladies et des ravages de la vermine.

S'il achète sa semence, la différence des premiers frais entre la bonne semence nette et de la semence sale, infectée et souvent corrompue, ne doit nullement influencer son choix, ni l'empêcher d'acheter la meilleure et de rejeter la plus mauvaise.

L'EMIGRATION AUX ETATS-UNIS:

Sous ce titre ont été lit dans le *Franco Canadien*, journal publié à St. Jean :

Nous avons vu la semaine dernière à la gare de cette ville, un plein char de jeunes filles qu'un de ces tristes trafiquants de chair humaine avait engagé comme autant de volailles, pour les conduire sur le marché américain. Que deviendront ces pauvres créatures, abandonnées à elle-même au milieu de tous les périls des villes manufacturières? On ose à peine y songer. Mais ce qui étonne le plus en tout ceci, c'est qu'au sein d'une population aussi morale et aussi intelligente que la nôtre, il puisse se trouver des pères et

des mères de famille assez insouciantes de l'honneur de leurs filles, pour les livrer ainsi aux hazards les plus périlleux.

Nous invitons avec instance nos braves familles canadiennes à se tenir sur leurs gardes et à écouter avec défiance les histoires fabuleuses que leur feront ces émisaires qui profitent de leurs relations dans le pays pour réaliser quelques misérables bénéfices aux dépens de la décence et de morale publique.

Au reste, on sait ce que valent leurs promesses. Tout le monde connaît les déceptions que rencontrent la plupart de ceux qui écoutent leurs pernicious conseils.

Qui ne se rappelle encore la mesaventure de ces soixante ou quatre-vingt personnes parties l'automne dernier de nos environs qui, écoutant les promesses magnifiques qu'on leur faisait, ont converti à grande perte tous leurs biens en argent comptant pour aller éprouver, loin du pays, les déceptions les plus cruelles.

Que ceux qui jugent à propos de chercher fortune aux Etats-Unis, le fassent à leur compte et personne n'aura le droit de leur faire le moindre reproche. Mais, lorsque l'amour du gain les entraîne jusqu'à spéculer sur l'amoindrissement de leur propre pays, il est temps de les signaler à la défiance du public.

LES TAXES AUX ETATS-UNIS.

Nous venons de recevoir une feuille américaine à grand format, par une société qui réclame le libre échange (free trade). Cette espèce de journal ayant pour titre *People's Pictorial Tax-Payer* nous met sous les yeux, au moyen de gravures des plus originales le chiffre énorme des taxes imposées sur tous les objets qui sont représentés là.

Le cultivateur, dit-il, se lève le matin et met sa chemise de flanelle taxée à 65 par cent, ses pantalons et sa veste à 60, son pardessus dont les différentes matières qui entrent dans sa confection sont taxées à 40, 60 et 150 par cent. (Une planche représente chaque objet nommé). Il fourre ses bottes (35) met un feu de charbon (60) dans son poêle (33) et le tuyau 150 et le chaudron dessus, 40) s'assied pour son déjeuner en face d'une assiette [45], d'un couteau et d'une fourchette (35), assaisonne ses mets avec du sel (108) et du poivre (120), et lit son journal le *Free Trader* dont le papier est taxé à 20, l'encre 35 et les caractères 25 par cent.

Nous passons plusieurs autres objets qu'il serait trop long d'énumérer. Suivons notre pauvre fermier au magasin du village où il achète pour son épouse un mouchoir [35], un châle [200], une robe de soie (60), de laine [100], un chapeau [40], une boucle [60], des bas [75], des bottines [35], un parasol (60) et des gants [50].

Après avoir acheté tout ce qu'il faut pour les besoins du ménage il s'en va voter, sous le vieux drapeau 100 p.c. pour envoyer du congrès un candidat libre échangiste.

Ici sont énumérés les chemins de fer, engins, voitures etc. et tous les instruments d'agriculture. Puis enfin le pauvre cultivateur, malade à mort, on pensant combien le tarif, le volo, s'en va se coucher sur un lit de bois, taxé à 20 par cent, tiré sur lui un drap (55) et une couverture (240). Il prend son Quinine, taxé à 40 par cent, et ceci est tout. Sa mort est rappelée sur le marbre taxé à 70 par cent, et il s'en va dans un lieu où il n'y a pas de tarifs!

Nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke* :

Nos lecteurs savent que des amis influents de la belle cause de la colonisation sont à fonder un établissement, pour nos Zouaves Canadiens, sur les bords enchanteurs du Lac Mégantic, en ce District. Ils ont acquis dans ce but douze cents acres de terre, dans le Canton-Marston. Une trentaine de Zouaves doivent s'y rendre au printemps. Ils auront un missionnaire à leur tête, et nul doute qu'il y formeront une colonie prospère et très-utile à la cause.

Mercredi dernier, M. Lippé, Arpenteur, et M. Reid, père du Zouave de ce nom, tous deux de Coaticook, sont partis sous les ordres du Révérend M. Chartier, agent de colonisation, pour aller ouvrir l'établissement et y élever les premières bâtisses. M. le Zouave Ls. Blanchard, frère du Rvd. M. Blanchard, de cette ville, doit aller les rejoindre prochainement. Puis les nouvelles recrues iront bientôt prendre possession de ce nouvel Eden, situé en pleine forêt, mais destiné à devenir véritablement un lieu de délice.

Honneur à nos jeunes braves! Puissent-ils être aussi vaillants colons qu'ils ont été braves soldats!

Les journaux de Montréal nous apprennent que les produits de nos manufactures de laine sont très recherchés et qu'il en est exporté jusqu'au Cap de Bonne Espérance. Voilà une nouvelle très encourageante.

D'un autre côté nous sommes informés que la manufacture Dessalles et Barsalou de cette ville sera fermée d'ici à quelques jours et que déjà les ouvriers ont été déchargés. Quelques uns disent que les produits de cette manufacture ne trouvent pas d'acheteurs et que le Stock en main excède \$15,000. D'autres disent que les hommes entreprenants qui sont à la tête de cette manufacture ont échoué dans leur tentative de ruiner le commerce en détail de notre ville en refusant de vendre leurs produits en gros, mais en voulant le détailler eux-mêmes. C'est-à-dire que leur mode de manufacture en gros pour vendre en détail est la cause de l'accumulation du stock.